

Quelle éducation préscolaire marocaine pour quelle école ? Cas de Meknès

[What Moroccan preschool education for which school ? Case of Meknes]

Nour-eddine AMEZIANE

Regional Center for Education and Training Jobs, Meknes, Morocco

Copyright © 2019 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the *Creative Commons Attribution License*, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

ABSTRACT: This study is about research works which have as objective to assess the present state of preschool education in Morocco in general and in Meknes in particular. It was carried out through face-to-face interviews with the various officials at the Meknes-Tafilalet regional academy of education and training as well as in the Meknes provincial direction. It allowed us to investigate official documents and analyze the state of preschool education and curricula. A questionnaire was also administered to a representative sample of preschool educators at the level of 67 institutions. Research has revealed that preschool offer in Morocco remains limited and unsatisfactory in terms of quality as well as quantity, in spite of the adoption of the urgent programme (2009-2012) which aimed to generalize quality preschool education again. Almost all preschool establishments are private (Kouttab and modern establishments) and unequally distributed through all the municipalities. Many of them do not comply with the specifications produced by the competent educational authorities. Too much diversity in curricula and lack of training of educators only detract from the quality of this type of education. All these points correspond to obstacles and challenges that the Moroccan government must overcome in order to develop and improve preschool education in the Moroccan territory.

KEYWORDS: preschool, curricula, quality, Kouttab, educators, Morocco.

RÉSUMÉ: La présente étude s'inscrit dans le cadre des travaux de recherche qui ont pour objectif d'évaluer l'état actuel de l'enseignement préscolaire au Maroc en général et à Meknès en particulier. Elle a été réalisée à l'aide des entretiens face à face avec les divers responsables au sein de l'académie régionale de l'éducation et de la formation Meknès-Tafilalet ainsi qu'à la direction provinciale de Meknès. Cela nous a permis l'investigation des documents officiels et l'analyse de l'état d'enseignement préscolaire et des curricula. Un questionnaire a également été administré à un échantillon représentatif d'éducateurs du préscolaire au niveau de 67 établissements. La recherche a révélé que l'offre préscolaire au Maroc demeure toujours restreinte et insatisfaisante sur le plan qualité aussi bien que quantité, et ce malgré l'adoption du programme d'urgence (2009-2012) qui a ambitionné de généraliser de nouveau un enseignement préscolaire de qualité. La quasi-totalité des établissements préscolaires sont privés (Kouttab et établissements modernes) et inégalement répartis sur l'ensemble des communes. Nombreux d'entre eux ne répondent pas au cahier de charge élaboré par les autorités éducatives compétentes. Une trop grande diversité des curricula doublée d'une absence de formation des éducateurs ne font que nuire à la qualité de ce type d'enseignement. Tous ces points correspondent à des obstacles et défis que doit surmonter le gouvernement marocain afin de développer et améliorer l'éducation préscolaire dans le territoire marocain.

MOTS-CLEFS: préscolaire, curricula, qualité, Kouttab, éducateurs, Maroc.

1 INTRODUCTION

Du fait de son importance dans le développement psychomoteur, affectif, intellectuel et social de l'individu, l'éducation préscolaire se connaît depuis peu chez les organisations internationales (ONU, UNICEF, UNESCO ...) et les spécialistes de la banque mondiale comme une problématique majeure dans le domaine de l'éducation [1]. Véritablement, la petite enfance (période allant jusqu'à 8 ans) est considérée comme une phase cruciale qui régit la configuration du cerveau humain, le développement de la personnalité et du comportement social ainsi que le développement de l'intelligence chez le futur citoyen. C'est ainsi que la préscolarisation contribue largement à la lutte contre la déperdition et le décrochage scolaires. Dans ce sens, des études ont montré que les élèves ayant bénéficié d'un enseignement préscolaire réussissent mieux que ceux ayant accédé directement à l'enseignement fondamental [2] ; selon un sondage publié par le conseil supérieur de l'enseignement : 95% des enseignants du cycle primaire ont affirmé que les élèves ayant fréquenté le préscolaire sont généralement meilleurs que ceux qui ont directement intégré l'école primaire [1]. L'enseignement préscolaire réduit de moitié les déperditions scolaires et améliore la réussite, d'au moins 50 pour cent, tout au long de la trajectoire scolaire et majore significativement l'espérance de vie scolaire [3]. Ainsi, le redoublement répété des enfants non préscolarisés pourrait constituer l'une des raisons principales de l'abandon scolaire. Ceci démontre l'importance et la nécessité de l'intégration et le développement de l'enseignement préscolaire dans tout pays.

Au Maroc, le nouvel organigramme pédagogique, qui remonte à 2000, comporte un enseignement préscolaire, un enseignement primaire, des enseignements secondaires collégial et qualifiant et un enseignement supérieur. La généralisation du préscolaire, annoncée pour 2004 [4] et repoussée à 2007, est cadrée par la loi 00-05 approuvée par le parlement marocain en 2000 qui souligne l'accessibilité de l'enseignement préscolaire à tout enfant âgé de 4 ans révolus à 6 ans [5]. Le programme d'urgence pour sa part, en partant des priorités identifiées par le rapport du conseil supérieur de l'enseignement, a proposé, comme premier projet pour accélérer la mise en œuvre de la réforme, le développement du préscolaire [6]. C'est ainsi que l'enseignement préscolaire au Maroc est devenu officiellement comme une étape essentielle dans l'enseignement de base sans pour autant devenir obligatoire. La présente étude vise alors les objectifs suivants :

- Explorer le curriculum préconisé au préscolaire et analyser la place qu'il a consacré aux activités ludiques puis vérifier si elles sont susceptibles d'être concrétisées sur le terrain ;
- Analyser l'aspect des activités exercées par les enfants préscolarisés et l'environnement dans lequel ils sont soumis y compris l'espace qui leur est consacré et l'infrastructure des établissements préscolaires ;
- Caractériser les profils des éducateurs et des divers intervenants assurant l'éducation des enfants préscolarisés de 4 à 6 ans et caractériser leurs compétences tant sur le plan professionnel que académique ;
- Évaluer l'engagement de l'état envers ce secteur y compris l'aide matériel et l'organisation des formations continues en faveur des éducateurs, etc.

2 MATÉRIEL ET MÉTHODES

La ville de Meknès comprend 188 établissements préscolaires dont au moins 51 ne sont pas autorisés par les autorités compétentes (Académie Régionale de l'Education et de la Formation [AREF]). Nous avons sondé 67 établissements ciblés (35,6 % de l'ensemble des institutions) : 13 établissements traditionnels (Kouttab), 52 établissements modernes (47 appartenant au secteur privé et 5 au public) et 2 associations.

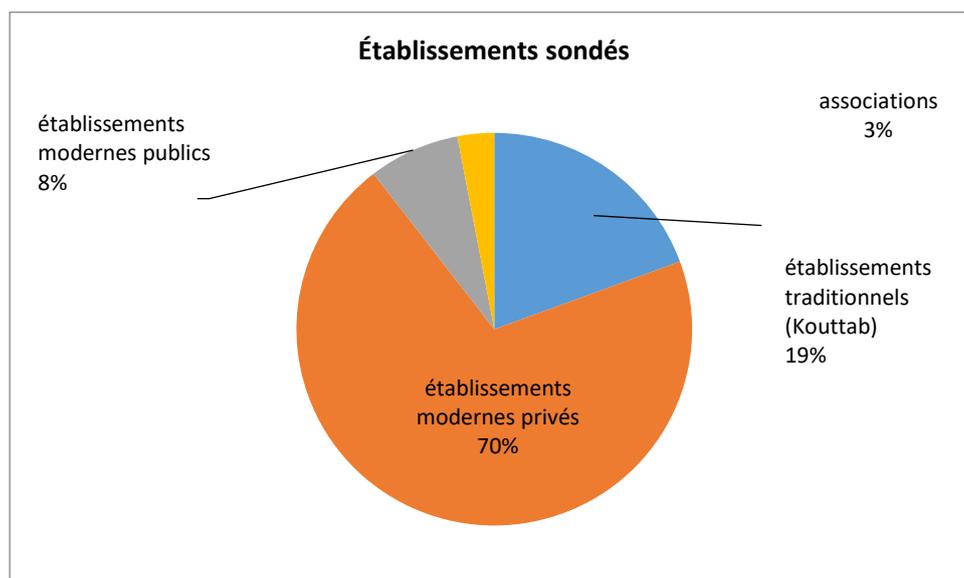


Fig. 1. Proportions des établissements sondés selon le secteur

La Figure 1 montre la répartition des établissements sondés selon le secteur auquel ils appartiennent (public ou privé), et selon d'autres critères qui se rapportent à la qualité (institution moderne ou traditionnelle). Il est à noter qu'au Maroc le nombre d'établissements publics intégrant le préscolaire sont très rares, en conséquence l'enseignement préscolaire n'est pas généralisé et il n'est pas obligatoire.

Par ailleurs l'échantillonnage des établissements ciblés est diversifié en terme de socle éducatif offert aux enfants, il est également représentatif. Certains établissements comprennent seulement le cycle primaire en plus du préscolaire, d'autres comprennent les cycles primaire et secondaire collégial et finalement ceux qui comprennent l'ensemble des cycles allant du préscolaire au secondaire qualifiant. Seuls les Kouttab sont considérés comme des établissements traditionnels.

Les enquêtes que nous avons réalisées en 2015 (complétées en 2016) ont porté aussi bien sur des éducateurs que sur des directeurs des établissements préscolaires sondés auxquels nous avons administrés des questionnaires. Ensuite nous avons saisi et traité les données statistiquement à l'aide du logiciel Excel. Parallèlement à cela nous nous sommes entretenus face à face avec les divers responsables de l'académie régionale de l'éducation et de la formation et de la direction provinciale de Meknès, entre autres le personnel chargé d'accompagnement et d'encadrement des éducateurs. Nous avons également pu consulter des documents officiels pour évaluer le taux de préscolarisation dans cette direction provinciale et son évolution au cours de cette dernière décennie.

3 RÉSULTATS ET DISCUSSION

3.1 TRAITEMENT QUANTITATIF DES DONNÉES

Le nouvel organigramme des établissements se rapportant aux cycles d'enseignement a connu une restructuration depuis l'an 2000 en vertu de la charte nationale de l'éducation et de la formation ; au sens de cette charte, le système d'éducation et de formation marocain comportait dès lors un enseignement préscolaire qu'il serait souhaitable de généraliser aux enfants de 4 à 6 ans, et ce, à l'horizon 2004 [4].

Bien que le programme d'urgence, établi en 2009, ait tenté de relever une nouvelle fois le défi de généralisation de l'enseignement préscolaire à l'horizon 2015 au moyen d'éducation moderne, les résultats se sont révélés encore une fois décevants et inadaptés aux espérances [6].

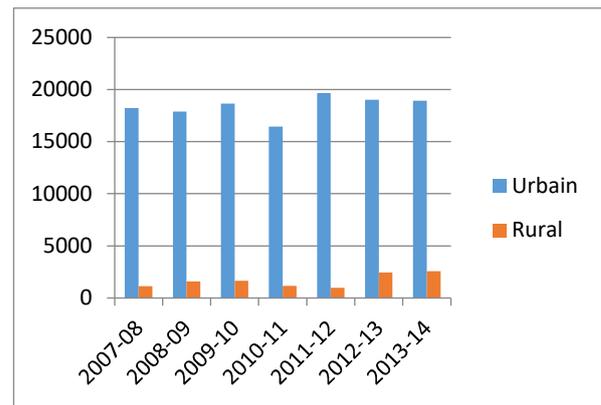
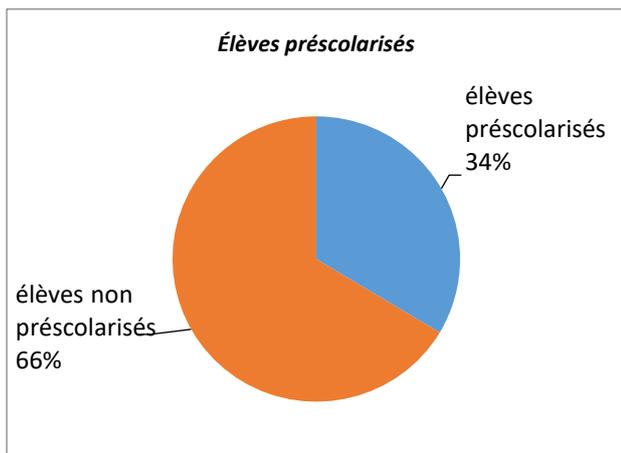


Fig. 2. Effectif des enfants préscolarisés dans la province de Meknès en 2014

Fig. 3. Comparaison de l'évolution des effectifs des enfants préscolarisés selon le milieu

En effet, au niveau de la direction provinciale de Meknès, seulement un tiers des enfants inscrits en première année d'enseignement primaire étaient préscolarisés (Figure 2). IL est à signaler également que l'offre préscolaire demeure toujours quasi exclusivement privée et payante (Kouttab et établissements modernes). Dès lors ce sont les zones rurales, périurbaines et les zones de peuplement défavorisées qui restent toujours les plus touchées par la sous-préscolarisation. La Figure 3 montre effectivement une plus grande disparité des effectifs des enfants préscolarisés entre le milieu urbain et le milieu rural au niveau de la direction provinciale de Meknès durant cette dernière décennie.

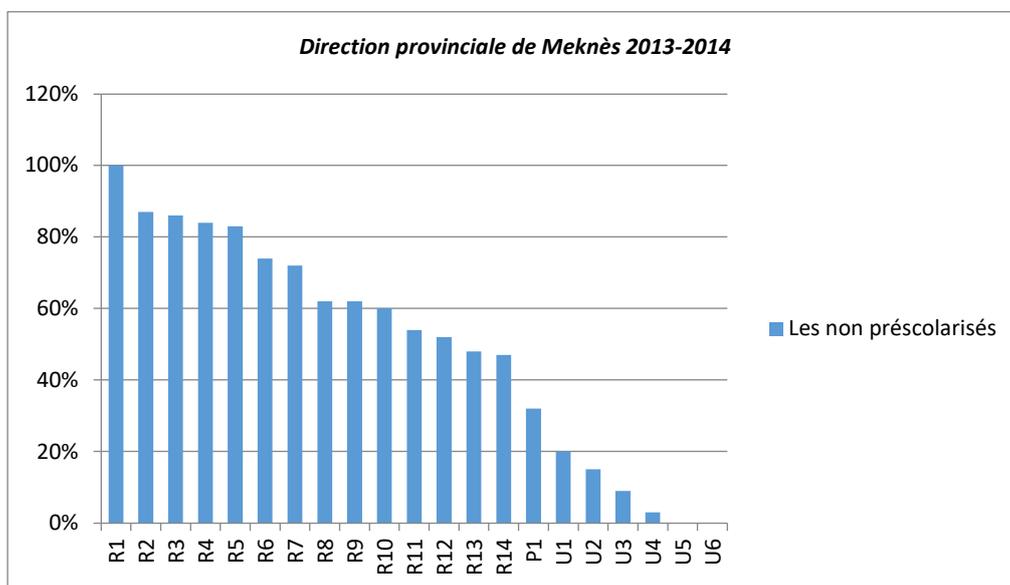


Fig. 4. Répartition des non-scolarisés selon les communes

R : milieu rural ;
 P : milieu périurbain ;
 U : milieu urbain ;

La Figure 4 indique le taux des élèves inscrits en 1ère année de l'école primaire n'ayant pas eu accès au préscolaire. Les enfants les plus touchés par ce fléau sont des enfants des milieux ruraux, puis périurbains et enfin urbains défavorisés (Figure 4).

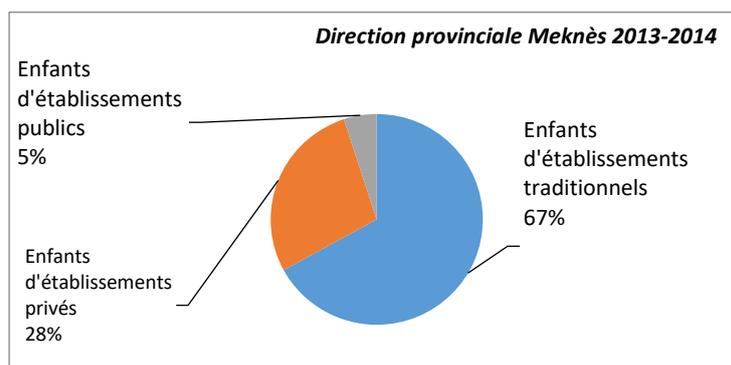


Fig. 5. Répartition des enfants préscolarisés selon le genre d'établissement au niveau de la direction provinciale de Meknès

Quoique la charte en 2000 puis le programme d'urgence en 2009 aient envisagé un soutien financier de l'état qui devait se focaliser sur ces zones précitées, il semble que les moyens de financement et de prise en charge de la préscolarisation par l'état restent particulièrement insignifiants. Cela signifie que la totalité des frais de la préscolarisation des enfants à ce niveau devrait être à la charge totale des parents. Le faible taux de préscolarisation dans les zones rurales et périurbaines revient en partie aux conditions sociales des familles, mais aussi à l'analphabétisme des parents qui sont peu intéressés à la scolarisation de leurs enfants.

D'autre part, et comme le montre la Figure 5, presque deux tiers de ces enfants préscolarisés, ont fréquenté uniquement le système préscolaire traditionnel. Il faut noter que les établissements préscolaires et leurs équipements sont très hétérogènes et très inégaux, spécialement entre établissements modernes et Kouttabs. L'offre préscolaire moderne de qualité demeure principalement privée, elle est relativement onéreuse. De plus nous notons que la préscolarisation, dans les milieux ruraux et défavorisés, est assurée dans les Kouttabs coraniques privés qui sont plus proche d'une garderie que d'un établissement moderne, ceux-ci n'ont pas fait l'objet de notre étude.

La sous préscolarisation des enfants dans les milieux ruraux et défavorisés pourrait contribuer à l'élévation du taux de la déperdition et du décrochage scolaires dans la région.

3.2 TRAITEMENT QUALITATIF: CURRICULA – ESPACE ET VIE PRÉSCOLAIRES - EDUCATEURS

L'offre pédagogique préscolaire au Maroc est très hétérogène, en effet d'après les curricula recommandés pour les institutions préscolaires, on constate qu'il n'y a ni guide pour l'éducateur ni orientations pédagogiques comme c'est le cas pour les cycles primaire et secondaire, mais il y a une multitude de manuels et de supports pédagogiques appropriés au préscolaire qui ont été élaborés dans ce sens. C'est dans certains manuels eux-mêmes tels que « Mes activités quotidiennes *أنشطتي اليومية* » qu'on retrouve des orientations pédagogiques telles que des indications concernant le découpage des programmes, le temps consacré à chaque séance, les situations didactiques, la méthodologie du travail, les activités de l'éducateur, celles des enfants, les outils didactiques, etc. L'ensemble du curriculum préscolaire est comparable à celui des premières années de l'école primaire sauf que pour le préscolaire, les objectifs ne sont pas très bien élucidés. Les divers documents pédagogiques et manuels montrent que le programme du cycle préscolaire marocain comporte 34 semaines avec un volume horaire annuel de 850 heures, à raison de 25 heures/semaine, ce qui est dans les normes nationales marocaines [7].

Les manuels aussi bien que les supports pédagogiques adoptés par les écoles sondées sont très variés, par ailleurs le choix de ces manuels et des activités pédagogiques est laissé à la libre appréciation de chaque école.

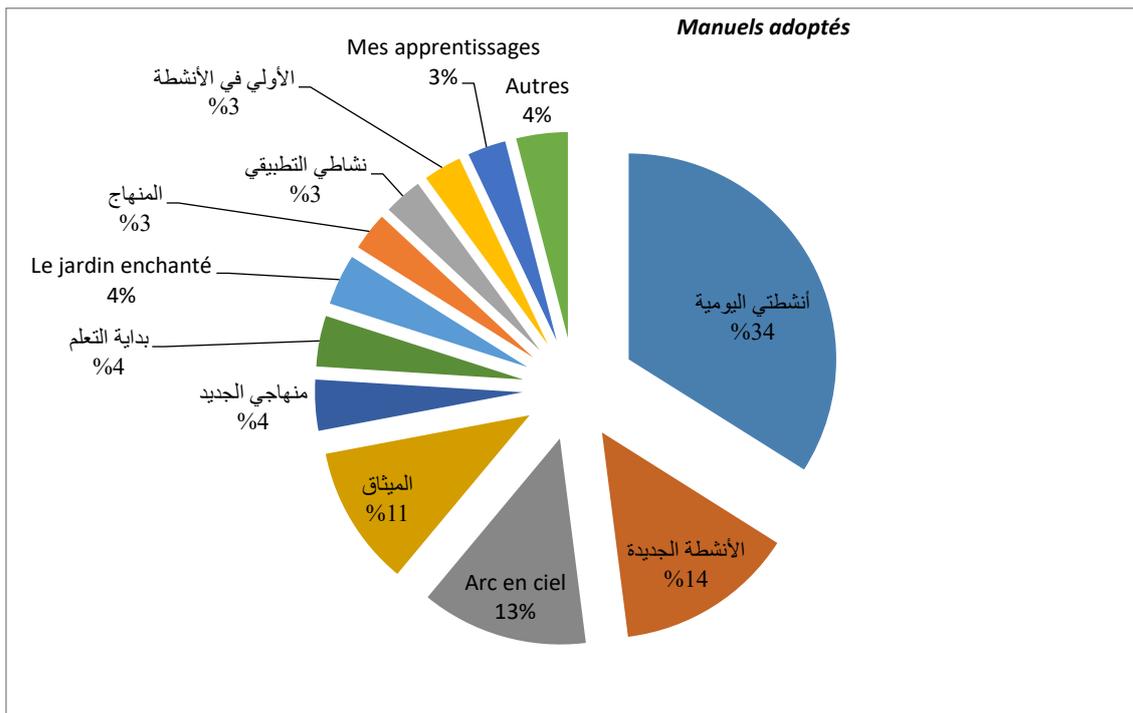


Fig. 6. Manuels du préscolaire et pourcentages des institutions préscolaires qui les adoptent à Meknès

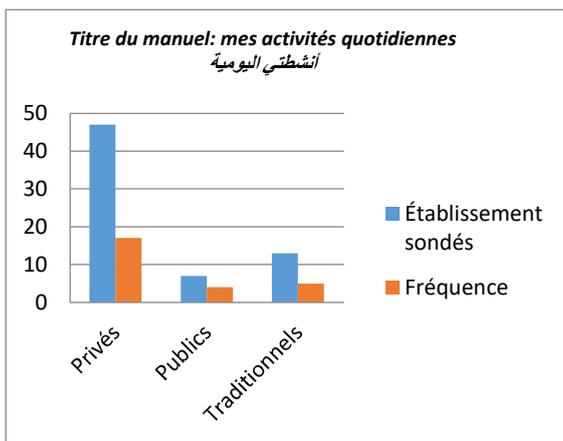


Fig. 7. Répartition du manuel « mes activités quotidiennes » selon le secteur d'enseignement

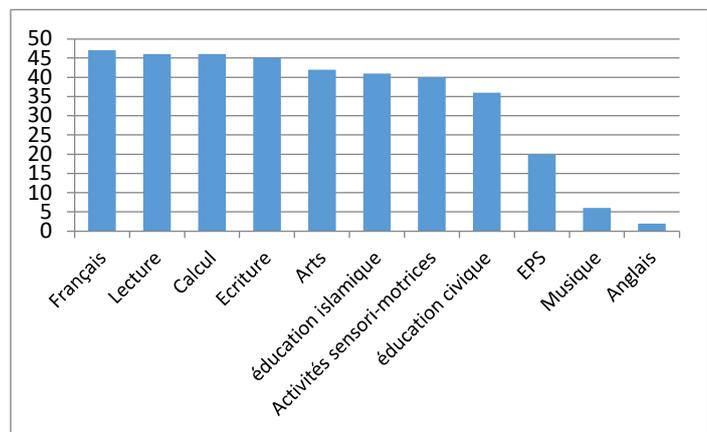


Fig. 8. Répartition des activités disciplinaires au sein des établissements préscolaires sondés. L'axe des ordonnées représente le nombre des écoles

La Figure 6 montre les types de manuels prescrits en préscolaire et le pourcentage des institutions préscolaires qui les adoptent au niveau de la direction provinciale de Meknès. Rares sont les écoles qui ont opté simultanément pour deux manuels (12%) ou trois (3%); en effet, la valeur réelle théorique du pourcentage du manuel le plus fréquent « mes activités quotidiennes » (أنشطتي اليومية) est de 39%. Ce manuel est adopté dans des proportions presque égales au sein des divers établissements aussi bien modernes que traditionnels (Figure 7). Pour cela nous avons analysé le curriculum véhiculé à travers ce manuel et les supports pédagogiques qui lui sont rapportés, mais aussi les différentes activités exercées par les enfants de l'ensemble des institutions préscolaires étudiées, la Figure 8 montre les différentes disciplines et axes traités dans le cycle préscolaire et leurs fréquences de choix par les différentes écoles et ce, quel que soient les manuels qu'elles utilisent, nous constatons que les activités qui priment sont des activités d'aspect écolier : la lecture (ou la préparation à la lecture) ; le calcul ; l'écriture (ou la préparation à l'écriture) ; les mathématiques ; coran valeurs et cultes ; et éducation à la citoyenneté, etc., très peu d'établissements (30%) dispensent l'éducation physique et sportive (EPS) et la musique (7,5%), etc. Bien que plusieurs établissements dispensent des activités artistiques (>60%) et sensori-motrices (60%), le volume horaire consacré à l'ensemble

de ce genre d'activités pratiques (EPS, musique, activités artistiques et activités sensori-motrices) est trop faible par rapport aux autres activités d'aspect écolier. En plus la plupart des objectifs formulés autour de certaines activités pratiques telles que l'éducation artistique et les activités sensori-motrices, etc., font partie presque exclusivement du domaine cognitif (identifier, découvrir, distinguer, classer [dans l'abstrait] ...) et convergent avec ceux des activités d'aspect théoriques ; Nous notons une absence générale des objectifs qui se rapportent au domaine affectif ou domaine psychomoteur de l'enfant. Nous avons également noté des confusions concernant la formulation des compétences : d'une part des objectifs sont pris pour des compétences, d'autre part les objectifs ou les compétences formulées font partie du domaine de l'abstrait (exemples : construction de l'esprit logique ; être conscient du rôle de l'école, etc.).

Bien que les programmes du préscolaires soient présentés aux enfants de quatre à six ans (ou de cinq à sept) de façon séquentielle et progressive, ce qui lui donne d'ailleurs un caractère scolaire concordant avec l'approche par objectif, cette progression suggérée par le curriculum n'est pas conforme aux différentes étapes de développement de l'intelligence chez les enfants comme elles sont décrites par Piaget en tant que cofondateur du constructivisme et d'épistémologie génétique [8]. C'est le stade préopératoire qui se manifeste chez les enfants de 2 à 7 ou 8 ans avec l'aide du langage. L'intelligence opératoire formelle, à laquelle se rapportent des activités d'ordre abstrait, vient en dernier stade à partir de 11 ou 12 ans, cet âge varie selon plusieurs paramètres mais il reste toujours le stade ultime. Pour bien élucider cette question, nous allons donner un exemple extrait du manuel « mes activités quotidiennes » : Partie 6, séances 4 [4 séances de 30 minutes chacune]: mathématiques (P 170) : les objectifs sont pris pour des compétences spécifiques, ces objectifs ne sont pas bien formulés dans la mesure où certaines activités ne leur correspondent pas : les dites compétences (objectifs) renvoient aux expériences de sériation (classement des choses – comparaison des longueurs et leur classement en utilisant les chiffres), mais les activités renvoient à d'autres objectifs différents (écrire les chiffres de 1 à 6, compter). Ce genre d'activité se rapporte à la conceptualisation en passant du concret à l'abstrait, d'ailleurs les activités sollicitées aux apprenants relèvent de l'abstrait, et pour ce qui est de supports pédagogiques nous constatons que les dessins remplacent les objets réels (l'éducatrice, en progressant, dessine les objets suivants : fleurs, trains, bougies, palmiers, cactus) [9]. Nous suggérons que l'éducatrice concentre ses efforts sur les exercices de sériation –sur le réel- qui constituent un problème aux enfants vers l'âge 6 ans et demi, c'est à ce niveau-là que l'intelligence des enfants passe du stade prélogique ou symbolique (préopératoire) au stade opératoire concret, par conséquent les supports didactiques doivent être exclusivement concrets et très proche du milieu environnant des enfants. La sériation pourrait constituer un objectif en elle-même dans la mesure où les enfants aboutissent à la réaliser difficilement par essai et erreur. Les opérations concrètes doivent porter sur des objets manipulables par les enfants sans perdre de vue que certains concepts ne pourront pas être construits par les enfants de l'âge préscolaire, ceux-ci ne sont pas capables de raisonner sur les transformations réelles et apparentes.

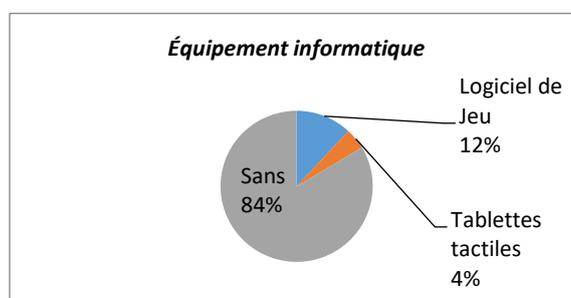


Fig. 9. Taux des établissements sondés disposant des jeux informatiques pour enfants

Par ailleurs, il y a seulement huit établissements (12%) qui disposent d'un espace consacré à l'éducation physique d'une superficie pouvant atteindre dans certains cas jusqu'à 250 m². Neuf établissements seulement (13%) disposent d'un espace destiné aux jeux. Nous avons souligné également dans la plupart des établissements préscolaires l'absence des jeux éducatifs liés à la technologie de l'éducation et de la formation (Figure 9).

Les jeux éducatifs, les activités ludiques et les activités physiques qui sont très importants dans le développement de l'intelligence des jeunes enfants et leur épanouissement affectif et psycho-cognitif n'ont pas la place adéquate dans le curriculum préscolaire marocain. Aussi faut-il ajouter que ces activités ludiques et concrètes, dont la plupart sont généralement pratiquées de manière collective, favorisent la socialisation de l'enfant.

Nous assistons donc, dans l'ensemble, à la domination de l'approche scolaire et une centration sur l'apprentissage précoce de la lecture, l'écriture et du calcul, le plus souvent à la demande expresse des parents avec une résistance à l'approche ludique. D'ailleurs la charte nationale de l'éducation et de la formation qui constitue une référence capitale, présume que

l'enseignement préscolaire et l'enseignement primaire visent la réalisation des objectifs communs et que le 1er cycle de l'école primaire aurait pour objectif principal la consolidation et l'extension des apprentissages du préscolaire [4].

Nous pouvons donc conclure que la structure curriculaire du préscolaire choisie dans le système scolaire marocain est calquée sur une logique représentant la reproduction du modèle de l'école primaire dans le préscolaire, et ce, à travers les programmes véhiculés par les manuels préscolaires et les supports pédagogiques, au mépris des besoins spécifiques de l'enfant d'âge préscolaire.

En outre, les méthodologies de travail y compris les outils didactiques, l'organisation de l'espace des écoles ou des Kouttabs, et les équipements dont ils disposent ne font que renforcer ce genre de pratique enseignante qui n'est pas conforme aux normes précitées.

Contrairement à l'approche par objectif qui semble primer dans ces curricula préscolaires, le courant moderne constructiviste voit dans le jeu un puissant levier pour l'apprentissage et le développement de l'intelligence [8]. Selon lui, les connaissances et le raisonnement s'acquièrent par l'interaction continue de l'enfant avec son milieu physique et social. Le jeu lui fournit un contexte qui optimise ces probabilités d'interaction. Ainsi, l'activité ludique se voit révélatrice de la personnalité des enfants, de leurs besoins et désirs profondément ressentis. Par ailleurs, nos résultats montrent la faible intégration du jeu dans le contexte d'apprentissage au niveau de l'enseignement préscolaire dans la région de Meknès.

D'autre part, la qualité s'appuie sur un certain nombre de critères à savoir la formation initiale et la formation continue ; la charte nationale de l'éducation et de la formation aussi bien que le programme d'urgence envisagent organiser des formations continues requalifiantes qui s'adresseront à l'ensemble des éducateurs de l'enseignement préscolaire en exercice afin de mettre à niveau leurs compétences et homogénéiser l'enseignement préscolaire. Selon la vision stratégique 2015-2030, la formation initiale devrait constituer une condition d'accès au métier de l'enseignement dans les cycles préscolaire et scolaire, aussi bien dans le secteur public que privé [10]. Il serait ainsi nécessaire de créer des filières obligatoires de formation des cadres du préscolaire dans les centres régionaux des métiers de l'éducation et de la formation [10], qui auront pour mission d'assurer ces deux types de formation, lesquelles ne sont pas encore mises en place.

La formation initiale dans le secteur préscolaire marocain aurait dû être dispensée à partir de 2009 par des formateurs qualifiés soit dans les centres de formation des enseignants (centres régionaux des métiers de l'éducation et de la formation [11] créés selon le décret 672 du 23 décembre 2011) soit à la faculté des sciences de l'éducation [6]. L'enquête que nous avons menée révèle une insuffisance importante au niveau de la formation des éducateurs du préscolaire. Cette enquête a concerné les éducateurs de l'ensemble de la direction provinciale de Meknès, ils sont au nombre de 1078 éducatrices et éducateurs s'occupant de 10 969 enfants d'âge préscolaire et ils sont sans aucune formation préalable en matière d'éducation préscolaire.

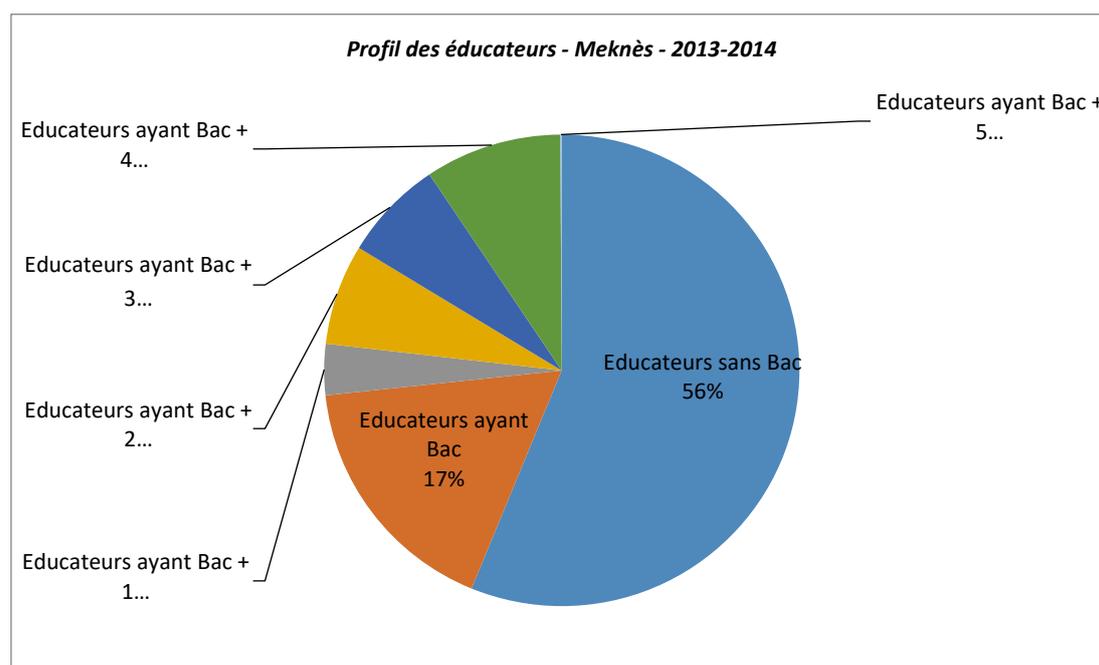


Fig. 10. Qualification professionnelle des éducateurs du préscolaire dans la région de Meknès

La Figure 10 représente un diagramme de pourcentage des éducateurs du secteur préscolaire selon leurs niveaux d'études. Elle montre que seulement 16% des éducateurs préscolaires à l'échelle de l'ensemble de la direction provinciale de Meknès disposent d'une licence ou d'un niveau baccalauréat + 3. Cela signifie que le profil de 84% d'entre eux ne répond pas aux exigences décrites par le décret 672 du 23 décembre 2011 [11] qui stipule que la passage du concours d'admission à un cycle de qualification en vue de subir une formation initiale au sein des centres régionaux des métiers de l'éducation et de la formation nécessite l'obtention d'au moins une licence (Baccalauréat + 3 [ou Bac + 4 dans l'ancien système]).

Il faut mentionner que les 16% des éducateurs disposant d'une licence n'ont jamais subi de formation initiale conforme aux normes dudit décret. Par ailleurs la formation initiale telle qu'elle est décrite dans les textes (une année scolaire) est très insuffisante par rapport aux standards internationaux (2 ans) [6].

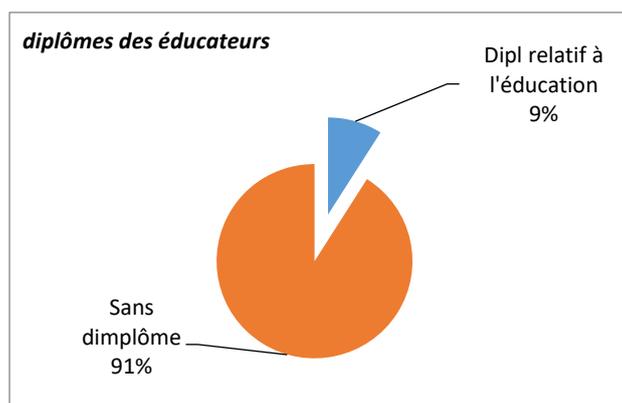


Fig. 11. Qualification professionnelle des éducateurs du préscolaire dans les établissements sondés

La figure 11 illustre le degré de qualification professionnelle des éducateurs du préscolaire dans les établissements sondés, 9% des éducateurs seulement détiennent un diplôme relevant du domaine de l'éducation préscolaire. En plus certains de ces diplômes sont délivrés par des institutions non spécialisées dans le domaine de l'éducation.

En effet l'absence d'une formation initiale et le manque d'une stratégie claire et efficace de formations continues constituent un obstacle majeur à une mise à niveau qualitative de l'éducation préscolaire et l'amélioration continue de sa qualité.

Or, les ressources humaines bien formées (éducateurs, encadreurs, formateurs) constituent une composante sans laquelle aucune mise à niveau qualitative de l'éducation préscolaire n'est envisageable et encore moins sa généralisation. L'insuffisance des qualifications professionnelles des éducateurs doublée d'un manque d'appropriation des curricula utilisés ne font que nuire à la qualité de ce mode d'enseignement.

4 CONCLUSION

L'étude du domaine préscolaire dans la direction provinciale de Meknès a révélé la défaillance de ce domaine tant au niveau qualité que quantité.

Les objectifs anciennement visés par la charte nationale de l'éducation et de la formation et puis par le plan d'urgence en matière de généralisation de l'éducation préscolaire de qualité au Maroc sont loin d'être atteints. Dans le monde rural ce sont essentiellement les facteurs socio-culturels, socio-économiques et financiers qui s'opposent à la préscolarisation des enfants. Il s'avère à cet effet une faiblesse de la contribution financière de l'Etat dans ce secteur. En effet, un autofinancement des parents dans la zone rurale reste généralement obligatoire pour la préscolarisation de leurs enfants. Or, le caractère non obligatoire de l'éducation préscolaire et le manque de sensibilisation des parents aux avantages positifs de cette phase dans le développement sociocognitif et intellectuel des enfants contribuent au faible taux de préscolarisation enregistré.

Plusieurs paramètres nuisent également au bon développement du préscolaire au Maroc en terme de qualité. Nommément l'absence d'une formation initiale et continue des différents types de travailleurs dans le secteur, la non-conformité des structures, des infrastructures, des équipements et des outils aux exigences d'une pratique éducative préscolaire de qualité ainsi que la résistance à l'approche ludique et la centration sur l'enseignement précoce de la lecture, de l'écriture et du calcul.

A la lumière des résultats de ce travail on peut donc recommander le déploiement de plus d'efforts de la part de l'état marocain. Lesquels efforts doivent être penchés sur les points de défaillance précités pour améliorer le préscolaire au Maroc mais également les autres enseignements du système d'éducation marocain.

RÉFÉRENCES

- [1] Conseil supérieur de l'enseignement, Royaume du Maroc, « état et perspective du système d'éducation et de formation,» Volume 4 : Métier de l'enseignant, Instance nationale d'évaluation du système d'éducation et de formation, Rapport annuel 2008. 140 p, 2008.
- [2] MEN (ministère de l'éducation nationale), l'unicef (United Nations International Childrens Fund), l'unesco (United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization), In El Andaloussi Khaled, and Faiq Mohammed, 2008, «Etude sur La situation du préscolaire Importance, diagnostic et concept pédagogique», Etude réalisée sous la supervision de l'Instance Nationale d'Evaluation du Système d'Education et de Formation auprès du Conseil Supérieur de l'Enseignement, dans la cadre des travaux de préparation du premier rapport du Conseil sur l'état et les perspectives du système national d'éducation-formation pour l'année 2008, 1996.
- [3] Haut-Commissariat au Plan, Ministère de la communication ; Département de la communication ; [Online] Available: <http://www.maroc.ma/fr/actualites/hcp-lenseignement-prescolaire-reduit-de-moitie-les-deperditions-scolaires-et-ameliore-dau> (2015).
- [4] COSEF (Commission Spéciale d'Education et de Formation), Royaume du Maroc ; Charte nationale d'éducation et de formation. 2000. 73 p, 2000.
- [5] Ministre premier, Bulletin Officiel n° 4798 du Jeudi 1 Juin 2000 Dahir n° 1-00-201 du 15 Safar 1421 (19 mai 2000) portant promulgation de la loi n° 05-00 relative au statut de l'enseignement préscolaire. Pp 1184-1187, 2000.
- [6] Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de la formation des cadres et de la recherche scientifique, Pour un nouveau souffle de la réforme de l'éducation-formation, Présentation du programme « NAJAH 2009-2012 », Rapport détaillé – version projet, programme d'urgence 2009-2012. 324 pp, 2008.
- [7] El Andaloussi K., Faiq M., El Andaloussi B., Erghouni E.H., Benjelloun L., « Alliance de travail dans la formation et l'action pour l'enfance,» Académie régionale de l'éducation et de la formation Chaouia-Ourdigha, Guide pratique d'ouverture d'un préscolaire de qualité, Agence de développement social. 50 p, 2018.
- [8] Piaget J., « La psychologie de l'intelligence, » Editeur Armand Colin, ISBN : 2200283644, 9782200283643, 224 p, 1969.
- [9] "أنشطتي اليومية لمؤسسات التعليم الأولي والخصوصي؛ 6/5 سنوات،" مكتبة دار المسار، الترقيم الدولي رقم: 978-9954-530-27-6، الإبداع القانوني رقم: 210 MO 2069، 272 ص، 2010.
- [10] Conseil supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique, Royaume du Maroc, «Vision stratégique de la réforme 2015-2030,» Pour une école de l'équité, de la qualité et de la promotion. 99 p, 2015.
- [11] Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de la formation des cadres et de la recherche scientifique, Chef du gouvernement, Décret 672.11.2 du 23 décembre 2011, portant création et organisation des centres régionaux des métiers de l'éducation et de la formation, 2012.